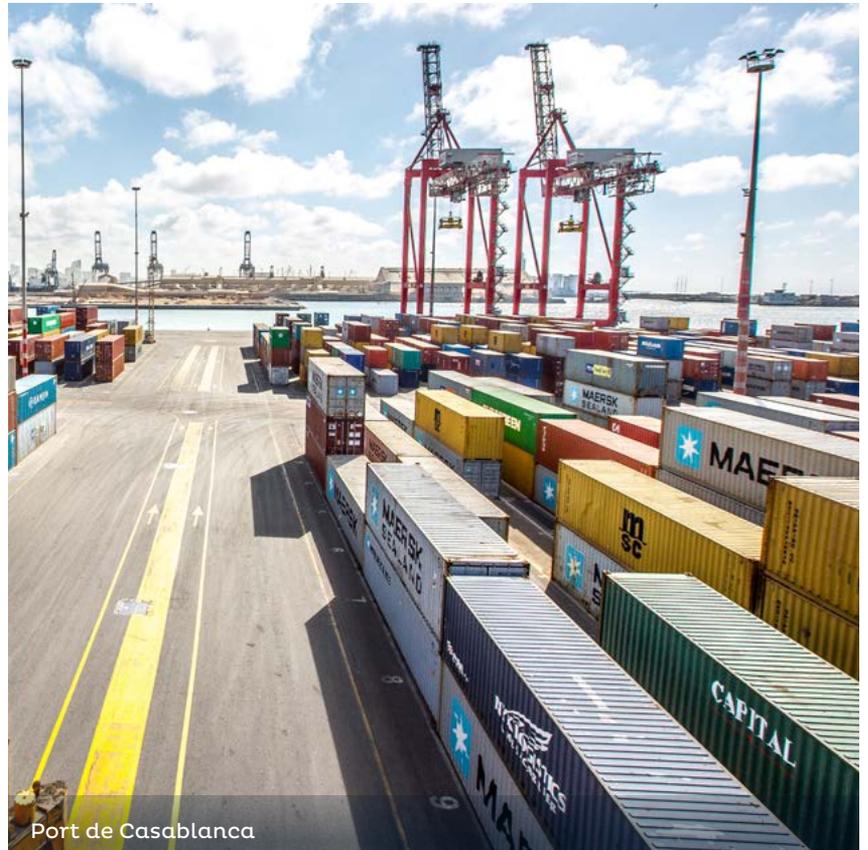




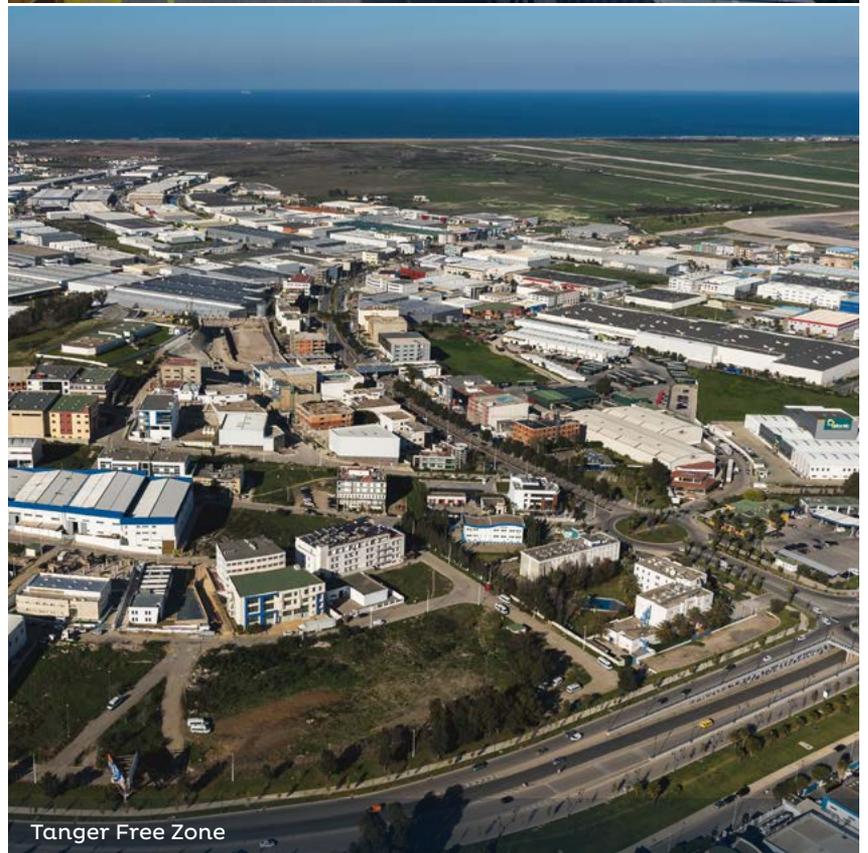
Complexe portuaire Tanger Med



Port de Casablanca



Tanger Automotive City



Tanger Free Zone

**COMMUNICATION FINANCIERE**  
au 31 Décembre 2021

## CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2021 DU GROUPE TANGER MED

Le groupe Tanger Med opère et développe des plateformes portuaires, logistiques et industrielles. Il gère le complexe portuaire Tanger Med, 1<sup>er</sup> port en Méditerranée et en Afrique. A travers sa participation de référence dans « Marsa Maroc », il est impliqué également dans les opérations de 9 autres ports du Royaume. Le volume total traité par le groupe est de 138 Millions de tonnes de marchandises et 8,1 millions de conteneurs EVP. Le groupe a également aménagé plus de 2000 Ha de zones d'activités économiques qui accueillent plus de 1100 entreprises et près de 95 000 emplois dans les secteurs de l'industrie automobile, l'aéronautique, le textile, l'agro-alimentaire et la logistique.

### BILAN DE L'ACTIVITÉ EN 2021

CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT DE L'ENSEMBLE  
DES ACTIVITÉS DU GROUPE TANGER MED

**8 044 Mdhs\***

\*Participation en 2021 de Tanger Med  
dans le capital de Marsa Maroc

CHIFFRE D'AFFAIRES  
DU PÔLE PORTUAIRE ET LOGISTIQUE  
**6 527 Mdhs**

CHIFFRE D'AFFAIRES  
DU PÔLE INDUSTRIEL  
**502 Mdhs**

CHIFFRE D'AFFAIRES  
DU PÔLE SERVICES  
**1 015 Mdhs**

### ACTIVITÉS PORTUAIRES



**8.1 MEVP\***

TOTAL DES CONTENEURS  
MANUTENTIONNÉS

\*EQUIVALENT VINGT PIEDS



**138 M (T)**

TOTAL DU TONNAGE  
TRAITÉ

### ACTIVITÉS INDUSTRIELLES, LOGISTIQUES ET COMMERCIALES



**92 MILLIARDS DE DHS**

VOLUME D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR LES  
ZONES D'ACTIVITÉS DE TANGER MED



**2 000 HA**

ZONES D'ACTIVITÉS



**1 100**

ENTREPRISES  
INDUSTRIELLES

Siège groupe Tanger Med



## CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2021 DE MARSAMAROC

Le Directoire de la Société d'Exploitation des Ports, Marsa Maroc, s'est réuni en date du 02 mars 2022, en vue d'examiner l'activité et arrêter les comptes au titre de l'exercice 2021.

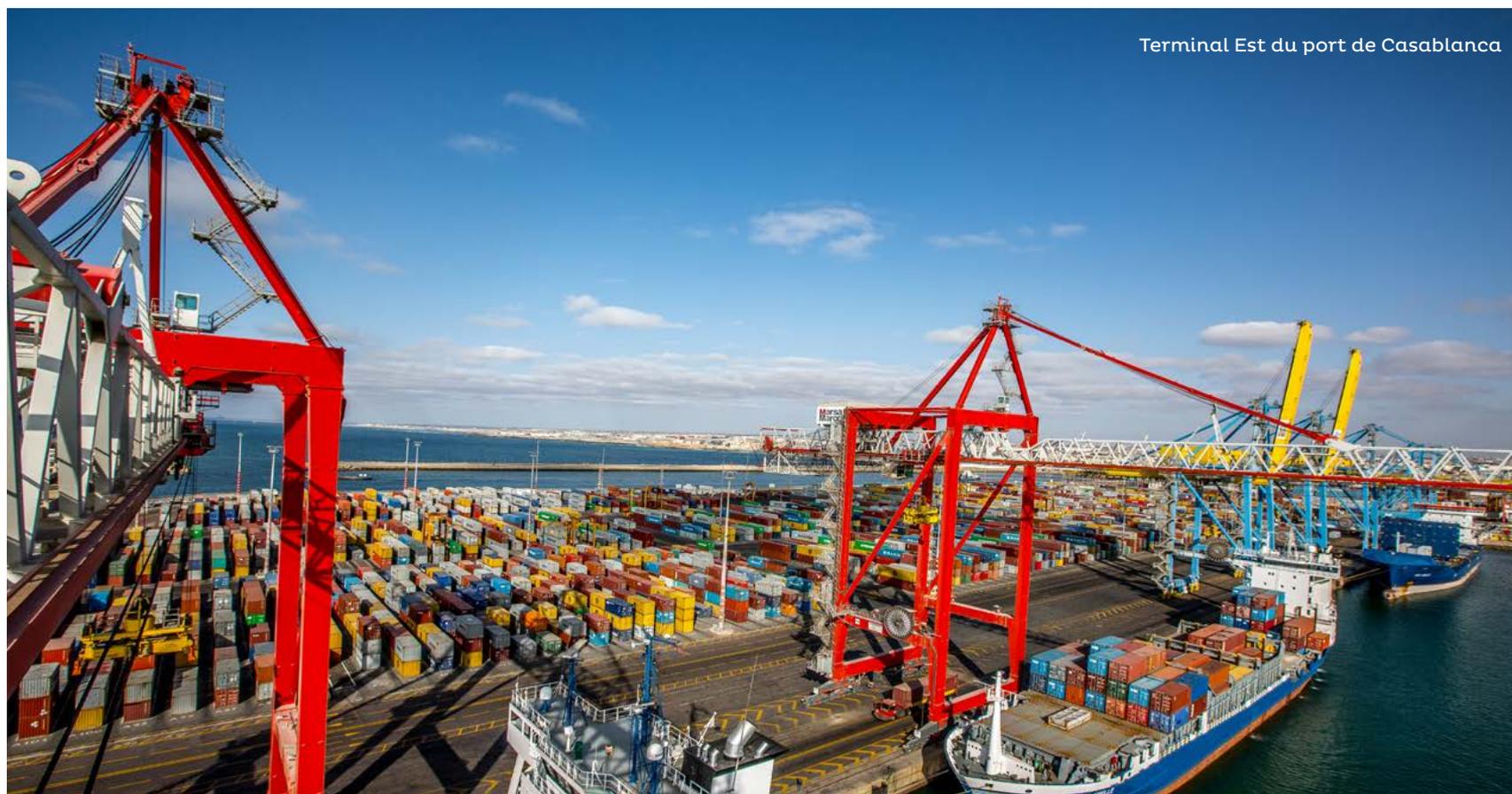
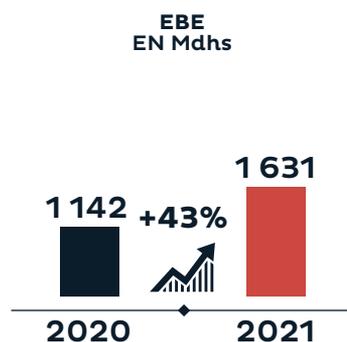
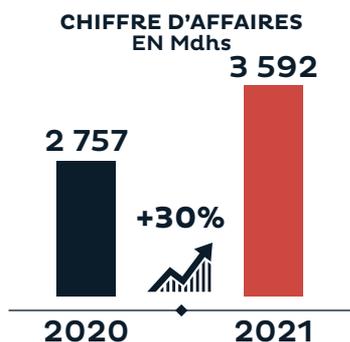
- La société Marsa Maroc a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3 592 Mdhs en augmentation de 30% par rapport à 2020 grâce à la progression du trafic traité de 32%. Cette augmentation a été portée par le démarrage de l'activité de la filiale Tanger Alliance ainsi que par la croissance du chiffre d'affaires des autres filiales du groupe (+24% pour TC3PC au port de Casablanca et +11% pour SMA au port d'Agadir).
- L'excédent brut d'exploitation s'établit à 1 631 Mdhs, en augmentation de 43% par rapport à l'année précédente. Cette amélioration s'explique par la maîtrise des charges conjuguée à la croissance du chiffre d'affaires.
- Le résultat net part du groupe réalisé par le groupe Marsa Maroc s'élève à 666 Mdhs, soit une marge nette de 19%.

Marsa Maroc est le leader national de la gestion de terminaux portuaires, avec une présence significative dans l'ensemble des ports de commerce du Maroc.

### PRINCIPAUX INDICATEURS DU TRAFIC PORTUAIRE DE MARSAMAROC



### INDICATEURS FINANCIERS



Terminal Est du port de Casablanca

## COMMUNICATION FINANCIERE CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Le conseil d'administration de TMPA s'est réuni en date du 22 février 2022, en vue d'examiner l'activité et d'arrêter les comptes au titre de l'exercice 2021.

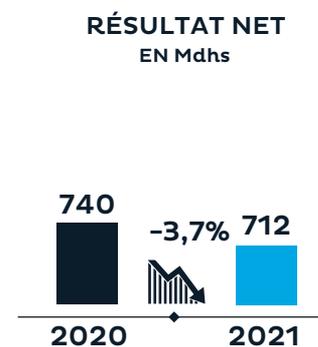
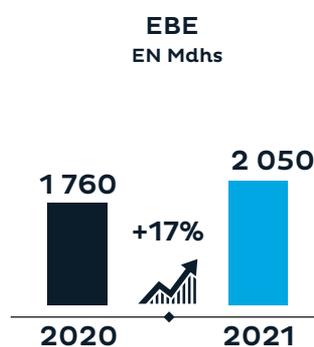
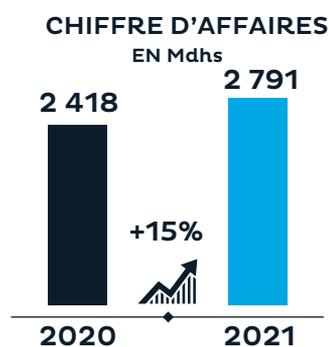
- La société TMPA a réalisé un chiffre d'affaires de 2 791 Mdhs en progression de 15% par rapport à l'exercice 2020 grâce au démarrage de l'exploitation du Terminal à conteneur TC3 et la hausse du trafic TIR de 14%.
- L'excédent brut d'exploitation s'établit à 2 050 Mdhs, en progression de 17% par rapport à l'exercice 2020 expliqué par la croissance des activités opérationnelles dans l'ensemble des terminaux à l'exception de l'activité passagers, et le démarrage de l'exploitation du terminal TC3.
- Le résultat net est de 712 Mdhs, en baisse de 3.7% expliquée par l'arrêt de l'intégration des charges financières spécifiques au terminal TC3.

Tanger Med Port Authority par abréviation TMPA, est la filiale de Tanger Med Special Agency en charge de la gestion du Port Tanger Med 1, du Port Passagers et rouliers et du Port Tanger Med 2.

### PRINCIPAUX INDICATEURS DES TRAFICS DU COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED



### INDICATEURS FINANCIERS



Terminaux à conteneurs du complexe portuaire Tanger Med, vue sur le Détroit de Gibraltar



# COMPTES SOCIAUX DE TANGER MED PORT AUTHORITY AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIF	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	Brut	Amort & provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>105 093</b>	<b>81 775</b>	<b>23 317</b>	<b>22 152</b>
- Frais préliminaires	-	-	-	-
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	105 093	81 775	23 317	22 152
- Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>10 057 343</b>	<b>79 446</b>	<b>9 977 897</b>	<b>41</b>
- Immobilisation en recherche et développement	98 360	79 446	18 914	41
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	9 957 749	-	9 957 749	-
- Autres immobilisations incorporelles	1 233	-	1 233	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>23 310 673</b>	<b>4 389 664</b>	<b>18 921 009</b>	<b>12 424 552</b>
- Terrains	-	-	-	-
- Constructions	21 017 556	3 891 301	17 126 254	10 332 726
- Installations techniques, matériel et outillage	503 826	360 153	143 672	33 037
- Matériel transport	10 983	10 032	950	-
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	204 392	123 863	80 529	377
- Autres immobilisations corporelles	5 418	4 314	1 104	-
- Immobilisations corporelles en cours	1 568 499	-	1 568 499	2 058 411
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	<b>44 795</b>	<b>-</b>	<b>44 795</b>	<b>44 774</b>
- Prêts immobilisés	-	-	-	-
- Autres créances financières	44 795	-	44 795	44 774
- Titres de participation	-	-	-	-
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
- Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>33 517 903</b>	<b>4 550 885</b>	<b>28 967 018</b>	<b>12 491 519</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>8 367</b>	<b>-</b>	<b>8 367</b>	<b>-</b>
- Marchandises	-	-	-	-
- Matières et fournitures, consommables	8 367	-	8 367	-
- Produits en cours	-	-	-	-
- produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
- Produits finis	-	-	-	-
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>906 176</b>	<b>166 678</b>	<b>739 498</b>	<b>153 996</b>
- Fournis, débiteurs, avances et acomptes	19 171	-	19 171	9 459
- Clients et comptes rattachés	797 164	166 678	630 486	135 655
- Personnel	-	-	-	-
- Etat	48 311	-	48 311	5 883
- Comptes d'associés	-	-	-	-
- Autres débiteurs	38 198	-	38 198	1 359
- Comptes de régularisation-Actif	3 333	-	3 333	1 640
<b>TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>275 900</b>	<b>-</b>	<b>275 900</b>	<b>130 000</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>	<b>10 742</b>	<b>-</b>	<b>10 742</b>	<b>92</b>
- (Éléments circulants)	10 742	-	10 742	92
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>1 201 186</b>	<b>166 678</b>	<b>1 034 508</b>	<b>284 088</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>709 123</b>	<b>-</b>	<b>709 123</b>	<b>132 016</b>
- Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	-
- Banques, TG et CCP	709 055	-	709 055	131 988
- Caisse, Régie d'avances et accreditifs	68	-	68	29
<b>TOTAL III</b>	<b>709 123</b>	<b>-</b>	<b>709 123</b>	<b>132 016</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>35 428 212</b>	<b>4 717 564</b>	<b>30 710 649</b>	<b>12 907 623</b>

PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	Brut	Amort & provisions	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>17 400 000</b>	<b>-</b>	<b>17 400 000</b>	<b>5 100 300</b>
- Capital social ou personnel (1)	-	-	-	-
- Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-	-	-
- Capital appelé, dont versé	-	-	-	-
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 066 947	-	1 066 947	-
- Ecart de réévaluation	-	-	-	-
- Réserve légale	660	-	660	660
- Autres réserves	-	-	-	-
- Report à nouveau (2)	-328 719	-	-328 719	-389 950
- Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-	-	-
- Résultat net de l'exercice (2)	712 805	-	712 805	61 230
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>18 851 693</b>	<b>-</b>	<b>18 851 693</b>	<b>4 772 241</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>	<b>298 472</b>	<b>-</b>	<b>298 472</b>	<b>140 905</b>
- Subventions d'investissement	298 472	-	298 472	140 905
- Provisions réglementées	-	-	-	-
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>10 162 336</b>	<b>-</b>	<b>10 162 336</b>	<b>7 607 868</b>
- Emprunts obligataires	5 075 000	-	5 075 000	3 775 000
- Autres dettes de financement	5 087 336	-	5 087 336	3 832 868
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUE ET CHARGES (D)</b>	<b>263 645</b>	<b>-</b>	<b>263 645</b>	<b>16 116</b>
- Provisions pour risques	-	-	-	-
- Provisions pour charges	263 645	-	263 645	16 116
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>	<b>248 507</b>	<b>-</b>	<b>248 507</b>	<b>149 543</b>
- Augmentation des créances immobilisées	-	-	-	-
- Diminution des dettes de financement	248 507	-	248 507	149 543
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>29 824 653</b>	<b>-</b>	<b>29 824 653</b>	<b>12 686 673</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>874 493</b>	<b>-</b>	<b>874 493</b>	<b>220 263</b>
- Fournisseurs et comptes rattachés	55 506	-	55 506	53 268
- Clients créditeurs, avances et acomptes	15 507	-	15 507	2 666
- Personnel	19 347	-	19 347	560
- Organismes sociaux	347	-	347	40
- Etat	26 686	-	26 686	219
- Comptes d'associés	-	-	-	-
- Autres créanciers	17 951	-	17 951	4 400
- Comptes de régularisation passif	240 147	-	240 147	159 111
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>10 742</b>	<b>-</b>	<b>10 742</b>	<b>92</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (H)</b>	<b>761</b>	<b>-</b>	<b>761</b>	<b>595</b>
<b>TOTAL II (F + G + H)</b>	<b>885 995</b>	<b>-</b>	<b>885 995</b>	<b>220 950</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF (I)</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Crédit d'escompte	-	-	-	-
- Crédit de trésorerie	-	-	-	-
- Banques (soldes créditeurs)	0	-	0	0
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>30 710 649</b>	<b>-</b>	<b>30 710 649</b>	<b>12 907 623</b>

(1) Capital personnel débiteur (2) bénéficiaire (+); déficitaire (-)

## COMpte DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES AU 31.12.2021

NATURE	OPERATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTAL DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice	concernant les exercices précédents		
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 802 916</b>	<b>-</b>	<b>2 802 916</b>	<b>544 045</b>
- Ventes de marchandises (en l'état)	-	-	-	-
- Ventes de biens et services produits chiffre d'affaires	2 791 121	-	2 791 121	541 584
- Variation des stocks de produits (1)	-	-	-	-
- Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
- Subventions d'exploitation	-	-	-	-
- Autres produits d'exploitation	3 542	-	3 542	-
- Reprises d'exploitation, transferts de charges	8 253	-	8 253	2 461
<b>TOTAL I</b>	<b>2 802 916</b>	<b>-</b>	<b>2 802 916</b>	<b>544 045</b>
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 590 805</b>	<b>-</b>	<b>1 590 805</b>	<b>368 343</b>
- Achats revendus(2) de marchandises	-	-	-	-
- Achats consommés(2) de matières et fournitures	436 327	-	436 327	66 522
- Autres charges externes	206 743	-	206 743	4 371
- Impôts et taxes	48	-	48	-
- Charges de personnel	98 129	-	98 129	1 427
- Autres charges d'exploitation	-	-	-	-
- Dotations d'exploitation	849 559	-	849 559	296 024
<b>TOTAL II</b>	<b>1 590 805</b>	<b>-</b>	<b>1 590 805</b>	<b>368 343</b>
<b>III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 212 112</b>	<b>-</b>	<b>1 212 112</b>	<b>175 702</b>
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>54 185</b>	<b>-</b>	<b>54 185</b>	<b>173 939</b>
- Produits des titres de particip. et autres titres immobilisés	-	-	-	-
- Gains de change	41 220	-	41 220	12 188
- Intérêts et autres produits financiers	10 402	-	10 402	6 116
- Reprises financier, transferts de charges	2 564	-	2 564	155 635
<b>TOTAL IV</b>	<b>54 185</b>	<b>-</b>	<b>54 185</b>	<b>173 939</b>
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>482 425</b>	<b>-</b>	<b>482 425</b>	<b>292 585</b>
- Charges d'intérêts	429 203	-	429 203	286 674
- Pertes de change	42 479	-	42 479	5 819
- Autres charges financières	-	-	-	-
- Dotations financières	10 742	-	10 742	92
<b>TOTAL V</b>	<b>482 425</b>	<b>-</b>	<b>482 425</b>	<b>292 585</b>
<b>VI. RESULTAT FINANCIER (III-V)</b>	<b>-428 239</b>	<b>-</b>	<b>-428 239</b>	<b>-118 646</b>
<b>VII. RESULTAT COURANT (II+VI)</b>	<b>783 873</b>	<b>-</b>	<b>783 873</b>	<b>57 057</b>

## COMpte DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES (SUITE)

NATURE	OPERATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTAL DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice 1	exercices précédents 2		
<b>VIII. RESULTAT COURANT (reports)</b>	<b>783 873</b>	<b>-</b>	<b>783 873</b>	<b>57 057</b>
<b>IX. PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>19 293</b>	<b>-</b>	<b>19 293</b>	<b>12 530</b>
- Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	-
- Subventions d'équilibre	-	-	-	-
- Reprises sur subventions d'investissement	11 174	-	11 174	3 253
- Autres produits non courants	8 118	-	8 118	9 277
- Reprises non courantes ; transferts de charges	-	-	-	-
<b>TOTAL VIII</b>	<b>19 293</b>	<b>-</b>	<b>19 293</b>	<b>12 530</b>
<b>X. CHARGES NON COURANTES</b>	<b>64 516</b>	<b>-</b>	<b>64 516</b>	<b>8 356</b>
- Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	-	-	-	-
- Subventions accordées	58 900	-	58 900	900
- Autres charges non courantes	5 616	-	5 616	0
- Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
<b>TOTAL IX</b>	<b>64 516</b>	<b>-</b>	<b>64 516</b>	<b>8 356</b>
<b>XI. RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>	<b>-45 223</b>	<b>-</b>	<b>-45 223</b>	<b>4 174</b>
<b>XII. RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+XI)</b>	<b>738 650</b>	<b>-</b>	<b>738 650</b>	<b>61 230</b>
<b>XIII. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>25 845</b>	<b>-</b>	<b>25 845</b>	<b>-</b>
<b>XIV. RESULTAT NET (XII-XIII)</b>	<b>712 805</b>	<b>-</b>	<b>712 805</b>	<b>61 230</b>
<b>XV. TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>	<b>2 876 394</b>	<b>-</b>	<b>2 876 394</b>	<b>730 514</b>
<b>XVI. TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)</b>	<b>2 163 589</b>	<b>-</b>	<b>2 163 589</b>	<b>669 284</b>
<b>XVII. RESULTAT NET (total des produits-total des charges)</b>	<b>712 805</b>	<b>-</b>	<b>712 805</b>	<b>61 230</b>

A des fins de comparaison, TMPA présente des données pro-forma tenant compte d'un périmètre avec TMAPA et TM2 sur 12 mois pour l'exercice 2020.

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES	PRO-FORMA 2020
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 418 078
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 429 696
CHARGES D'EXPLOITATIONS	1 303 730
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 125 965
PRODUITS FINANCIERS	215 736
CHARGES FINANCIÈRES	473 630
RESULTAT FINANCIER	-257 894
RESULTAT NON COURANT	-58 597
RESULTAT AVANT IMPÔT	809 474
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	68 268
RESULTAT NET	741 206

Au niveau du compte de résultat, les comptes intègrent les effets de l'agrégation des résultats de TMAPA et TM2 avec retraitement des mouvements intragroupe.

ACTIF	PRO-FORMA 2020	PASSIF	PRO-FORMA 2020
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR	22 152	CAPITAUX PROPRES	18 496 241
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 977 923	CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	309 646
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 017 751	DETTES DE FINANCEMENT	10 794 175
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	44 795	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	93 530
ACTIF IMMOBILISÉ	29 062 622	ECARTS DE CONVERSION PASSIF LT	156 166
STOCKS EN COURS	6 013	FINANCEMENT PERMANENT	29 849 758
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	587 538	PASSIF CIRCULANT	577 031
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	430 000	TRESORERIE PASSIF	0
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	2 564	TOTAL PASSIF	30 426 789
ACTIF CIRCULANT	1 026 115		
TRESORERIE ACTIF	338 052		
TOTAL ACTIF	30 426 789		

Au niveau du Bilan, les comptes intègrent les effets de la fusion.

## ETAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
	EMPLOIS	RESSOURCES	
Ventes de marchandises (en l'état)	-	-	-
Achats revendus de marchandises	-	-	-
<b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>2 791 121</b>	<b>-</b>	<b>541 584</b>
Ventes de biens et services produits	2 791 121	-	541 5

# COMPTES SOCIAUX DE TANGER MED PORT AUTHORITY AU 31 DÉCEMBRE 2021



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc



Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 –  
3ème étage- La Marina – Casablanca  
Maroc

**Aux Actionnaires de la société  
TANGER MED PORT AUTHORITY S.A (Ex TANGER MED II S.A)**  
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel  
Commune Anjra, Route de Fnideq  
Tanger

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

**AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **TANGER MED PORT AUTHORITY S.A**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 19 150 164 622,45 MAD dont un bénéfice net de 712 804 926,26 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **TANGER MED PORT AUTHORITY S.A** au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.





**1. Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises**

Questions clés identifiées	Nos réponses
<p>En application des termes des documents de concession, TMPA concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.</p> <p>Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.</p> <p>Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.</p> <p>En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ;</li> <li>Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ;</li> <li>Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.</li> </ul>

**2. Fusion-absorption de la société Tanger Med Port Authority (Société absorbée) par la société Ex Tanger Med 2 (Société Absorbante)**

Questions clés identifiées	Nos réponses
<p>Le 29 juin 2021, les Conseils d'Administrations de la société absorbante et de la société absorbée ont soumis un projet de fusion absorption de TMPA par TM2 avec effet rétroactif au 1er janvier 2021. Cette fusion a été approuvée par les assemblées générales extraordinaires des deux entités le 15 décembre 2021.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, cette fusion a conduit, notamment, suite aux opérations d'évaluation mises en œuvre, à la constatation d'un fonds commercial pour un montant de MMAD 9.957 et d'une prime de fusion de MMAD 1.425.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre connaissance du traité de fusion, du procès-verbal et du rapport du Conseil d'Administration du 29 juin 2021 à l'Assemblée Générale Extraordinaire devant se prononcer sur l'opération de fusion-absorption ;</li> <li>Analyser la pertinence des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés pour déterminer les valeurs des sociétés TMPA (l'absorbée) et TM2 (l'absorbante) et le rapport d'échange ;</li> <li>Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs pour la</li> </ul>





<p>Les opérations d'évaluation réalisées dans le cadre de cette fusion impactent de manière significative les comptes de la société et font appel par ailleurs, au jugement et aux estimations de la direction. De ce fait, nous avons considéré que ces évaluations constituent un point clé de l'audit.</p>	<p>détermination des valeurs retenues pour les sociétés TMPA et TM2 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner les méthodologies retenues pour valoriser les actifs nets apportés par la société TMPA (l'absorbée) ;</li> <li>Tester les modalités de détermination des montants du fonds commercial et de la prime de fusion.</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;





- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 février 2022

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**



Faïçal MEKOUAR  
Associé

**DELOITTE AUDIT**



Adnane FAOUZI  
Associé